

Secteur forestier/Atelier de formation des entreprises forestières chinoises Pour mieux respecter la légalité

F.A.
Libreville/Gabon

LE Fonds mondial pour la nature (WWF) du Gabon et de la Chine ont organisé, vendredi dernier, en collaboration avec le ministère des Forêts du Gabon, un atelier d'une journée de formation des entreprises forestières chinoises installées au Gabon.

Ce séminaire qui a vu la participation de 16 entreprises chinoises, avait pour but de renforcer les capacités des opérateurs économiques

chinois intervenant dans la filière forêt-bois au Gabon, afin d'utiliser les meilleures pratiques de gestion durable des forêts et du respect de la légalité.

Les entreprises chinoises implantées au Gabon ont, à cet effet, eu droit à des exposés sur la notion d'entreprise durable et responsable.

« En effet, la WWF-Gabon s'est dit qu'il était mieux que la WWF-Chine vienne relayer aux forestiers chinois le même message que nous en mandarin. Et cela a un caractère valorisant, dès lors que la société chinoise a ce souci de communication. Nous pensons qu'en associant nos collègues de

WWF-Chine et l'administration forestière chinoise, cela brise cette barrière. Et nous espérons que beaucoup de choses vont changer au sortir de cet atelier », a déclaré le coordonnateur de programme Forêts du WWF-Gabon, Brice Nganda.

La direction des Forêts du Gabon, quant à elle, en tant qu'administration chargée de faire respecter la loi sur les forêts de notre pays, a donné les rudiments nécessaires aux entreprises chinoises.

« Sur les 15 millions d'hectares attribués en concession forestière, près de 98% sont déjà engagés dans le proces-

sus d'aménagement. Et dans ce lot, nous avons environ 40% qui sont gérés par les entreprises asiatiques et dont une large majorité par les Chinois. Nous avons donc montré comment s'engageait le processus d'aménagement, quelles sont les différentes étapes avant d'arriver au plan d'aménagement, aux aspects sociaux pour améliorer les conditions de vie des populations qui sont à l'intérieur et à l'extérieur des concessions. Mais également les objectifs de préservation de l'environnement qui doivent être édités dans le cadre d'un plan d'aménagement forestier », a expliqué le directeur général



Photo : F.A.

Les participants au séminaire du renforcement des capacités des entrepreneurs chinois au Gabon.

adjoint 1 des Forêts du Gabon, Simplicie Ntème.

Cet atelier est la suite de la séance de travail entre la délégation du ministère en charge des Forêts de la Répu-

blique populaire de Chine et leurs homologues gabonais,

au cours de laquelle il a été question du cadre de collaboration qui pourrait exister entre les deux États.

Lutte contre la contrefaçon des produits et la vie chère

"SOS Consommateurs" interpelle le gouvernement

F.A.
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION SOS Consommateurs présidée par Christian Abiaghe a organisé, la semaine dernière, une conférence-débat sur la contrefaçon des produits et la présence, sur le marché, des produits non conformes aux standards internationaux.

Sous le thème "La protection des consommateurs contre les produits non conformes dans

un contexte de lutte contre la vie chère", ladite conférence avait pour objectif d'inviter le gouvernement à inscrire dans l'agenda du Comité interministériel contre la vie chère, le renforcement des dispositifs législatifs et la mise en œuvre des mécanismes en matière de lutte contre la contrefaçon et le contrôle de la conformité aux standards internationaux des produits et services.

« Le gouvernement a lancé, en janvier dernier, de nouvelles mesures contre la vie chère. C'est dans ce contexte que nous

avons organisé cette conférence, car nous pensons qu'on ne peut pas chercher à baisser les prix sans se soucier de la qualité des biens et services qui sont sur le marché au Gabon. Si nous avons partagé cette préoccupation, c'est parce que nous nous inquiétons de ce que certains opérateurs économiques n'obéissent pas forcément aux normes et standards internationaux dans leur réseaux d'approvisionnement. Ce qui fait que les produits qui sont dans nos marchés ne sont pas forcément de bonne qualité et

les services liés au consommateur ne répondent pas forcément aux normes techniques attendus », a expliqué le président de SOS Consommateurs, Christian Abiaghe.

Au sortir de cette réunion d'échanges, entre les membres de SOS Consommateurs, les spécialistes de la qualité et les représentants de la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), plusieurs propositions ont été faites au gouvernement.

« On devrait envisager de



Photo : F.A.

Une vue de ceux qui ont assisté à la conférence.

mener à côté de la lutte contre la vie chère, une autre contre l'importation des produits non conformes, de la qualité des produits et services sur le marché au Gabon. Le gouvernement a des instruments pour ça. Nous avons des agences de ré-

gulation, et il faut absolument créer des mécanismes. Parce que si on a la facilité de l'accessibilité à certains produits et services, il faut aussi qu'il y ait des mécanismes qui permettent de contrôler leur qualité », a proposé Christian Abiaghe.



TOYOTA
QUALITÉ SUPÉRIEURE

NOUVEAU
FORTUNER
SURPRENANT





TOYOTA GABON

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil et Franceville par Gesparc

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 06 22 05 59 - 06 22 05 70 - 01 79 26 90
email : toyota.gabon@groupe-sogafric.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir

